

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

Secrétariat général

Arrêté du 22 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 6 mai 2014 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère du logement et de l'égalité des territoires

NOR : LHAK1620397A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre du logement et de l'habitat durable,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2014 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la mission interministérielle d'inspection du logement social du ministère de l'égalité des territoires et du logement et du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ;

Vu l'avis du comité technique spécial de l'Agence nationale du contrôle du logement social en date du 29 septembre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont supprimés de l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2014 susvisé les emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, désignés au tableau A de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effets précisées pour chacun de ces emplois.

Article 2

Sont ajoutés à l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2014 susvisé les emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, désignés au tableau B de l'annexe du présent arrêté, aux dates d'effets précisées pour chacun de ces emplois.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, et du ministère du logement et de l'habitat durable.

Fait le 22 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :
L'adjoint à la directrice des ressources humaines,
É. LE GUERN

ANNEXE

À L'ARRÊTÉ DU 22 JUILLET 2016

Tableau A

Suppression de la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de l'Agence nationale du contrôle du logement social, à effet au 1 ^{er} janvier 2015				
CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois supprimés	NOMBRE de points par emploi	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	DÉLÉGATION
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Paris
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Lille
A	2	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Lille
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Marseille
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Toulouse

Tableau B

Emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de l'Agence nationale du contrôle du logement social, à effet au 1 ^{er} janvier 2015				
CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois ajoutés	NOMBRE de points par emploi	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	DÉLÉGATION
A	1	25	Directeur adjoint qualité méthodes et suites	Délégation qualité méthodes et suites
A	1	25	Chef du département « gestion des suites »	Délégation qualité méthodes et suites
A	2	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Nancy
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité technique et administrative	Nancy
A	1	25	Inspecteur-auditeur, spécialité comptable et financière	Nantes